Diplôme Universitaire en Droit canonique spécialisation Avocat ecclésiastique



Former des avocats auprès des Tribunaux ecclésiastiques, selon l'Instruction "Les études de Droit canonique à la lumière de la réforme du procès matrimonial". Cette formation a reçu un "nihil obstat" du Saint-Siège.

Présentation

Une formation spécialisée pour acquérir des compétences essentielles pour servir l'Église et les Officialités.

En présentiel, sur le campus historique de l'Institut Catholique de Paris, ou à distance grâce à un dispositif pédagogique en ligne, 240 heures d'enseignement, pour découvrir les connaissances fondamentales du droit de l'Église.

Depuis sa création, il y a plus de 15 ans, ce cursus a régulièrement évolué pour s'adapter aux changements du droit de l'Église apportant ainsi un appui précieux aux Officialités.

Enjeux

Les tribunaux ecclésiastiques, en France comme à l'étranger, s'occupent d'un nombre croissant de procès, notamment les procédures de nullités de mariage. Leurs besoins en personnel qualifié augmentent : plusieurs missions sont accessibles grâce à ce diplôme reconnu par les Officialités et approuvé par le Saint-Siège.

Admission

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

Paris

Public

Niveau d'entrée de la formation

Bac

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle
- · Temps aménagé

Modalités

- Présentiel
- · Partiellement à distance
- · Totalement à distance

Coût de la formation

Entre 3 360 € et 1 490 € par an pour une formation en deux ans



Candidature

Modalités de candidature

1. Documents demandés :

Curriculum vitae Lettre de motivation Autorisation écrite de son ordinaire pour les clercs, religieux et religieuses.

- 2. Envoyer votre candidature à : candidature.fdc@icp.fr
- 3. Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Débouché

Activités visées / compétences attestées

Le D.U., en tant que formation courte spécialisée, n'a pas pour objectif de former à un emploi, mais il peut donner une compétence particulière à des personnes souhaitant rendre des services dans des Tribunaux ecclésiastiques.

Poursuites d'études

Les matières du DU font partie de la Licence canonique en Droit canonique : les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre ainsi leur formation sous certaines conditions préalables.

Programme

10 matières sont proposées, en ligne ou en présentiel :

- Introduction au Droit canonique
- Droit canonique du mariage (2 cours)
- Jurisprudence canonique matrimoniale
- Procédure canonique (2 cours)
- · Droit pénal général
- Pathologie des relations et Droit canonique
- Normes générales
- Ecclésiologie

Un stage de 36 heures dans une Officialité et la participation à deux sessions annuelles de formation pour les personnels des officialités (trois jours chaque année) complèteront la formation.

